

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom
Prénom
Fonction
Cabinet/ Organisme
Barreau
Adresse
.....
Téléphone
Télécopie
E-mail

Numéro de TVA figurant sur votre déclaration fiscale (**impératif**)
Assujetti à la TVA en tant que personne physique :
Numéro de TVA en cette qualité

BE _ _ _ _ _ (10 chiffres)
FR _ _ _ _ _ (11 chiffres)
LU _ _ _ _ _ (8 chiffres)
Assujetti à la TVA en tant que personne morale :
Numéro de TVA en cette qualité
FR _ _ _ _ _ (11 chiffres)

Non Assujetti à la TVA

Entretiens Européens « LE DROIT EUROPÉEN DE LA FAMILLE » Vendredi 13 avril 2012

Participation aux frais par personne : 200 euros TTC**

Avocat-stagiaire : 150 euros TTC**

Elève-avocat : 115 euros TTC**

*Nos formations bénéficient d'une prise en charge par le FIFPL
(pour de plus amples informations nous contacter)*

Inscription sur notre site www.dbfbruxelles.eu ou par envoi du présent bulletin par fax au 00 32 2 230 62 77 ou par courrier à : Délégation des Barreaux de France, 1 Avenue de la Joyeuse Entrée, B-1040 Bruxelles.

Modalité de paiement : par virement bancaire (nous contacter) ou par paiement en ligne sur notre site www.dbfbruxelles.eu.

*Cette date est indicative. La Délégation des Barreaux de France se réserve le droit de la modifier.

**30% de la participation en cas d'annulation signalée moins d'une semaine avant la manifestation. En cas d'annulation non signalée ou signalée moins de 48 h avant la date de la manifestation, la totalité de la participation sera conservée.

Manifestations à venir

vendredi 15 juin : Le droit social européen

vendredi 28 septembre : Les réformes issues du Traité de Lisbonne : impact sur la pratique des avocats

vendredi 26 octobre : Le droit européen de l'immigration

décembre 2012 : Les derniers développements du droit européen de la concurrence



Délégation des Barreaux de France
Avenue de la Joyeuse Entrée, 1 - B-1040 Bruxelles
Tél : 0032 2 230 83 31 - Fax : 0032 2 230 62 77
valerie.hauptert@dbfbruxelles.eu - www.dbfbruxelles.eu

LE DROIT EUROPÉEN DE LA FAMILLE

VENDREDI 13 AVRIL 2012

DÉLÉGATION DES BARREAUX DE FRANCE Le droit européen de la famille

ENTRETIENS EUROPÉENS
à Bruxelles
Vendredi 13 avril 2012



DBF
Bruxelles
Délégation des Barreaux de France

VENDREDI 13 AVRIL 2012

« ENTRETIENS EUROPÉENS » LE DROIT EUROPÉEN DE LA FAMILLE

DBF
Bruxelles
Délégation des Barreaux de France

9h00 - 9h30 : Propos introductifs

Jean Jacques FORRER, Président de la Délégation des Barreaux de France

Hugues LETELLIER, Président du Comité droit européen de la famille du CCBE, Avocat au Barreau de Paris

9h30 - 10h00 : Les régimes matrimoniaux et les effets patrimoniaux des partenriats enregistrés dans l'Union européenne (propositions de règlements)

10h00 - 10h30 : Le règlement 4/2009/CE en matière d'obligations alimentaires

10h30 - 10h45 : Pause

10h45 - 11h15 : Le règlement Bruxelles II bis : jurisprudence et difficultés d'application

11h15 - 11h45 : Le règlement « Rome III »

11h45 - 12h30 : Débats

12h30 - 14h00 : Déjeuner sur place

14h00 - 14h30 : Les déplacements illicites d'enfants en Europe

14h30 - 15h00 : La médiation comme solution aux déplacements illicites d'enfants en Europe

15h00 - 15h30 : Pause

15h30 - 16h00 : Le règlement sur la loi applicable aux successions transfrontalières

Hélène POIVEY LECLERCQ, Avocate au Barreau de Paris, Experte française au Comité droit européen de la famille du CCBE

16h00 - 16h30 : La circulation de la famille en Europe

16h30 : Propos conclusifs

Hugues LETELLIER, Président du Comité droit européen de la famille du CCBE, Avocat au Barreau de Paris

PROGRAMME PROVISOIRE

